**Annexe V:** **Fiche de renseignements concernant les groupements d’opérateurs économiques**

**Nom officiel du membre mandaté par le groupement[[1]](#footnote-1):**
...................................................................................................................................................

**Adresse officielle:**
......................................................................................................................................................................................................................................................................................................

**Forme juridique du groupement[[2]](#footnote-2):** ......................................................................................................................................................................................................................................................................................................

Je soussigné(e) M./Mme .............................................., en ma qualité de représentant du mandataire du groupement d’opérateurs ayant soumis la présente offre, déclare avoir pris connaissance des conditions fixées par le Parlement européen afin de pouvoir présenter une offre en tant que groupement et que la soumission d’une offre ainsi que la signature de la présente déclaration comportent l’acceptation desdites conditions:

«Le groupement d’opérateurs économiques justifiera de sa forme juridique dans l’offre. Cette forme juridique pourra prendre l’une des formes suivantes:

– une entité disposant d’une personnalité juridique reconnue par un État membre;

– une entité sans personnalité juridique, mais qui offre au Parlement européen une protection suffisante au niveau des intérêts contractuels (selon l’État membre concerné, il peut s’agir, par exemple, d’un groupement ou d’une association temporaire);

– la signature par tous les partenaires d’une sorte de “procuration” ou document équivalent qui confirmera une forme de coopération.

Le document produit doit prouver le statut réel du groupement. De même, dans ce document ou dans une annexe à celui-ci, les opérateurs économiques faisant partie du groupement devront s’engager en tant que soumissionnaires à assumer une responsabilité solidaire lors de l’exécution du contrat si celui-ci leur est attribué.

Le Parlement européen pourra accepter d’autres formes juridiques non prévues ci-dessus à condition que celles-ci assurent la responsabilité solidaire des parties et soient compatibles avec l’exécution du contrat. Toutefois, dans le contrat qui sera signé avec le groupement d’opérateurs, le Parlement européen se référera expressément à l’existence de cette responsabilité solidaire. Par ailleurs, il se réserve le droit d’exiger contractuellement la nomination d’un mandataire habilité qui pourra représenter les membres et aura, entre autres, la faculté d’émettre des factures au nom des autres membres.»

|  |
| --- |
| Renseignements concernant les membres du groupement |
| Nom du membre du groupement | Adresse du membre du groupement | Nom du représentant du membre | Descriptions des capacités techniques, professionnelles et économiques[[3]](#footnote-3) |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Date:** ............................ **Signature:** ...............................................

1. Indiquer le nom et l’adresse du membre mandaté par les autres membres du groupement pour représenter celui-ci. En cas d’absence de mandat, tous les membres du groupement devront signer la présente déclaration. [↑](#footnote-ref-1)
2. À indiquer si une forme précise a été choisie par les membres du groupement. Dans le cas contraire, ne rien mentionner. [↑](#footnote-ref-2)
3. Si une telle description a déjà été faite dans l’offre, un renvoi vers l’endroit où celle-ci apparaît pourra être fait. [↑](#footnote-ref-3)